

L'accès pour toutes
les personnes
âgées à la sécurité
d'existence,

C'EST JUSTE !



Le CIEP est le Mouvement d'éducation populaire du MOC

CAMPAGNE CIEP pour les élections fédérales de 2007

C - I - E - P
Mouvement Ouvrier Chrétien

Vous avez envie de réagir, des témoignages à apporter... n'hésitez pas sur l'adresse mail :

communautaire@ciep.be

La pension doit permettre aux personnes âgées de bien vivre leur retraite et de participer activement à la vie sociale en dépendant le moins possible de leurs enfants ou de l'assistance sociale. Actuellement, notre système ne remplit pas entièrement son rôle : la moyenne des pensions belges par rapport au dernier salaire se situe parmi les plus basses de l'Union européenne et le taux de pauvreté est nettement plus élevé parmi les personnes âgées que pour l'ensemble de la population (20,26% contre 14,9%). Afin d'assurer un régime de pensions suffisantes, solidaires et durables, nous demandons notamment :

En termes de dépenses :

- Une véritable **liaison automatique de toutes les pensions et de la GRAPA à l'évolution réelle** des salaires à partir de 2008;
- **Le relèvement de la pension minimale** d'au moins 10% au dessus de la GRAPA (récemment rehaussée au seuil du risque de la pauvreté);

- **Une amélioration du niveau des pensions**, en réduisant par exemple progressivement à 40 ans la durée de carrière complète, de façon à garantir en tous les cas 1000 euros pour une pension d'isolé et 1250 euros pour une pension de ménage;
- **Une évaluation du coût des déductions fiscales et des exonérations sociales pour les 2^e et 3^e piliers** ainsi que leur **révision** (et prioritairement celles portant sur le 3^e pilier de pension) dès lors qu'elles bénéficient essentiellement à une catégorie limitée de la population aux revenus plus ou moins élevés.
- **Le soin d'assurer le plus vite possible un réelle égalité entre les hommes et les femmes en matière de pension.**

En termes de recettes :

- **Un financement de la sécurité sociale élargi à tous les revenus (mobiliers, immobiliers, etc.)** notamment grâce à l'introduction d'une **cotisation sociale généralisée** sur tous les revenus (CSG) ;
- La réduction de la dette publique et **l'alimentation du Fonds de vieillissement** de manière fiable et crédible, assortie d'un contrôle parlementaire et d'une gestion paritaire;
- **Un mécanisme de solidarité financière des 2^e et 3^e piliers en faveur du système de pension légal.**